

## Saint-Constant inaugure deux nouveaux chalets et lance un service de prêt d'embarcations nautiques au Lac des fées!

**Saint-Constant, le 15 juillet 2022** – C'est en présence des membres du conseil municipal et de la directrice générale de la Ville de Saint-Constant qu'ont eu lieu aujourd'hui les coupures de ruban pour inaugurer deux nouveaux bâtiments municipaux.



**Légende :** Les conseillers municipaux, Sylvain Cazes, Gilles Lapierre et Johanne Di Cesare, le maire, Jean-Claude Boyer, la directrice générale de la Ville, Nancy Trottier et les conseillers municipaux, Mario Perron, Natalia Zuluaga, David Lemelin et André Camirand.



**Légende :** Les conseillers municipaux, Sylvain Cazes, Natalia Zuluaga et Mario Perron, la directrice générale de la Ville, Nancy Trottier, le maire, Jean-Claude Boyer, les conseillers municipaux, Johanne Di Cesare, André Camirand, Gilles Lapierre et David Lemelin.

« Nous sommes heureux d'inaugurer aujourd'hui le chalet du Lac des fées et celui du parc Leblanc. Ces deux nouveaux édifices sont situés dans des lieux prisés et les citoyens pourront grandement en profiter. Cela nous permettra assurément d'optimiser l'expérience des gens qui visitent ces sites », mentionne le maire, Jean-Claude Boyer.

Le chalet du Lac des fées, projet de 1,93 million de dollars, est situé au 1, rue Rimbaud et celui du parc Leblanc, d'une valeur de 1,72 million de dollars, se trouve au 15, rue du Parc.

L'inauguration du chalet vient clôturer la troisième phase du grand projet de revitalisation du Lac des fées. Afin de mettre ce site en valeur, des travaux répartis en quatre phases ont été amorcés à l'été 2019. Le 24 juin 2020, des percées visuelles ont été réalisées et la fontaine illuminée a été inaugurée. La deuxième phase a été complétée à la fin du printemps 2021 avec l'aménagement de sentiers pédestres et de belvédères autour du lac. La quatrième et dernière phase, qui sera réalisée en 2023, permettra de faire vivre une expérience extraordinaire aux visiteurs en créant une immersion lumineuse.

### Nouveau service de prêt d'embarcations

Bonne nouvelle! À compter de samedi, les citoyens auront la possibilité d'emprunter gratuitement un pédalo ou une planche à pagaie pour explorer le Lac des fées. Ce service sera offert du mercredi au dimanche, de 10 h à 17 h, sans réservation.



Les Constantins pourront se rendre au chalet du lac pour emprunter l'embarcation de leur choix. Au total, deux pédalos et quatre planches à pagaie sont disponibles. Premiers arrivés, premiers servis!

Pour des raisons environnementales, il sera strictement interdit d'utiliser sa propre embarcation sur le lac. Tous les règlements sont disponibles sur le [site Web de la Ville](#).

– 30 –

**Source :** Service des communications et des technologies de l'information  
Ville de Saint-Constant  
450 638-2010, poste 7460  
[communication@saint-constant.ca](mailto:communication@saint-constant.ca)